



GROUPEMENT DES BANQUIERS PRIVÉS GENEVOIS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Edouard Cuendet nommé Secrétaire général du Groupement des Banquiers Privés Genevois

GENÈVE, le 7 décembre 2009 – Le Groupement des Banquiers Privés Genevois (GBPG) annonce la nomination d'Edouard Cuendet en tant que Secrétaire général du Groupement avec effet au 1^{er} janvier 2010.

Edouard Cuendet, qui était Premier Secrétaire depuis 1999, reprendra la direction opérationnelle du Groupement des mains de Michel Y. Dérobert. Ce dernier se concentrera désormais sur les dossiers touchant la place financière helvétique et restera Secrétaire général de l'Association des Banquiers Privés Suisses, poste qu'il occupe depuis 1992.

Avocat de formation et au bénéfice d'une solide expérience juridique, Edouard Cuendet assurera le suivi de tous les dossiers juridiques et des affaires publiques liées aux questions de politique genevoise suivies par le GBPG. Il assurera aussi la représentation des banquiers privés genevois auprès de plusieurs associations politiques et économiques genevoises. En ce qui concerne les médias, il sera le porte parole des banquiers privés pour les questions touchant les affaires genevoises.

Par ailleurs, il restera conseiller juridique de l'Association des Banquiers Privés Suisses et continuera de participer en cette qualité à diverses commissions et groupes de travail de l'Association suisse des banquiers.

Après avoir obtenu une maturité classique au Collège Calvin à Genève, Edouard Cuendet est allé étudier le droit à l'Université de Berne. Il a passé avec succès ses examens de licence en droit en 1991 à l'Université de Berne et a ensuite accompli un stage d'avocat auprès du Tribunal de Première Instance de Genève et de l'Etude Mentha, Maystre Morand & Amsler. Il a réussi son brevet en 1994 et a rejoint l'Etude Borel & Barbey. Pendant près de cinq ans, il s'est principalement occupé d'affaires judiciaires, dans les domaines du droit bancaire, du droit commercial et de la propriété intellectuelle. En juin 1999, Edouard Cuendet a rejoint le Groupement des Banquiers Privés Genevois en tant que Premier Secrétaire et l'Association des Banquiers Privés Suisses en qualité de Secrétaire général adjoint.

Le Groupement des Banquiers Privés Genevois a été fondé en 1933 et compte aujourd'hui 4 membres. Le Groupement est régulièrement consulté par les autorités cantonales, auprès desquelles il s'attache à défendre les intérêts professionnels des banquiers privés et de la Genève financière.

Contact presse

Tél.

e-mail

Chantal Bourquin

+41(0)22 807 08 00

bourquin@swissprivatebankers.com